

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 4 mars 2015

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour transformer tous les étages, peindre la façade avant, construire une extension à tous les étages en façade arrière et rehausser la toiture de l'immeuble situé au 34, rue Bâtonnier Braffort.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous estimons que la rehausse de la toiture qui deviendra en grande partie plate, ne s'accorde pas du tout avec les maisons voisines et qu'elle sera visuellement très inesthétique que ce soit en façade avant et arrière mais également en vue latérale. De plus, ce nouveau volume dépassera de presque 6 mètres le voisin le moins haut !

Nous demandons par ailleurs que l'implantation d'une terrasse au 3<sup>ème</sup> étage soit refusée. Ce type de dispositif amènera essentiellement des nuisances sonores pour le voisinage et provoquera des pertes d'intimité dans les jardins voisins par l'effet mirador de cette terrasse.

Au niveau du rez-de-chaussée rue, la suppression des caves au profit d'une chambre avec une salle de bain n'est pas du tout compensée par les quelques emplacements de rangement sous plafond difficilement accessibles.

De plus, l'apport d'un éclairage naturel suffisant à la chambre, tel qu'expliqué dans la note explicative n'est pas du tout convaincant et mérite de plus amples explications.

Nous demandons à la commission de concertation d'émettre un avis défavorable à la demande telle que présentée.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers  
Coordinateur